ESSIPIUNNU MESHKANAU

Pour une Terre protégée et connectée

POUR NOS PÈRES ET NOS ENFANTS

Un projet par et pour la communauté

La Première Nation des Innus Essipit est mobilisée pour la création d'un projet d'aire protégée autochtone : **Essipiunnu-Meshkanau.**

Ce projet vise à créer **un réseau d'habitats naturels connectés et protégés sur plus de 1200 km^2 du Nitassinan,** au bénéfice de la biodiversité, des Essipiunnuat et des utilisateurs du territoire. Plusieurs espèces comme le garrot d'Islande, la grive de Bicknell, le caribou forestier et l'omble fontaine en bénéficieront, tout comme les milieux humides et les vieilles forêts.

Essipiunnu-Meshkanau signifie **le chemin, la voie des Innus d'Essipit,** démontrant l'engagement de la communauté et ses aspirations envers la protection de la biodiversité et le **maintien de la pratique d'innu-aitun** sur son Nitassinan.

Qu'est-ce qu'une aire protégée?

Une aire protégée est un espace géographiquement défini, géré de manière à assurer la conservation des valeurs écologiques et culturelles associées à long terme. Les activités de nature industrielle y sont interdites.

Plusieurs statuts légaux existent, permettant la réalisation de certaines activités compatibles avec les objectifs de conservation.

Pour en savoir plus, consultez le site du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

© Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, 2024

Un projet d'aire protégée et de leadership autochtone

2022 La Première Nation des Innus Essipit s'engage à atteindre **30% de protection de son Nitassinan**, afin de contribuer aux engagements internationaux pris lors de la COP15 sur la biodiversité.

Une analyse multicritère est effectuée, basée sur des valeurs de conservation de haute importance pour la communauté.

2023 La concertation des parties prenantes débute autour du projet Essipiunnu-Meshkanau.

2024 Le projet Essipiunnu-Meshkanau est **officiellement déposé** par le processus d'appel à projets d'aires protégées du gouvernement du Québec.

2025 - 2026 Les projets d'acquisition de connaissances sur le territoire continuent.

La planification de **la gouvernance de l'aire protégée et des modalités de conservation** à travers un plan d'intendance commence.

Les discussions avec les parties prenantes et les acteurs impliqués se poursuivent

Des valeurs de haute importance à protéger

La Première Nation des Innus Essipit mène sur son territoire de nombreux projets scientifiques d'acquisition de connaissance en collaboration avec divers partenaires, comme :

- La modélisation des probabilités d'occurrence du caribou forestier et de son habitat (avec l'Université du Québec à Rimouski).
- Des stations acoustiques pour la grive de Bicknell (avec ECCC).
- La connectivité hydrologique et l'état des chemins forestiers (avec l'Université Laval).
- La caractérisation des vieilles forêts (avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue).
- Des inventaires de plantes et d'insectes (avec l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université Concordia).
- Les impacts socioéconomiques (avec Consultants forestiers DGR et la SNAP Québec).

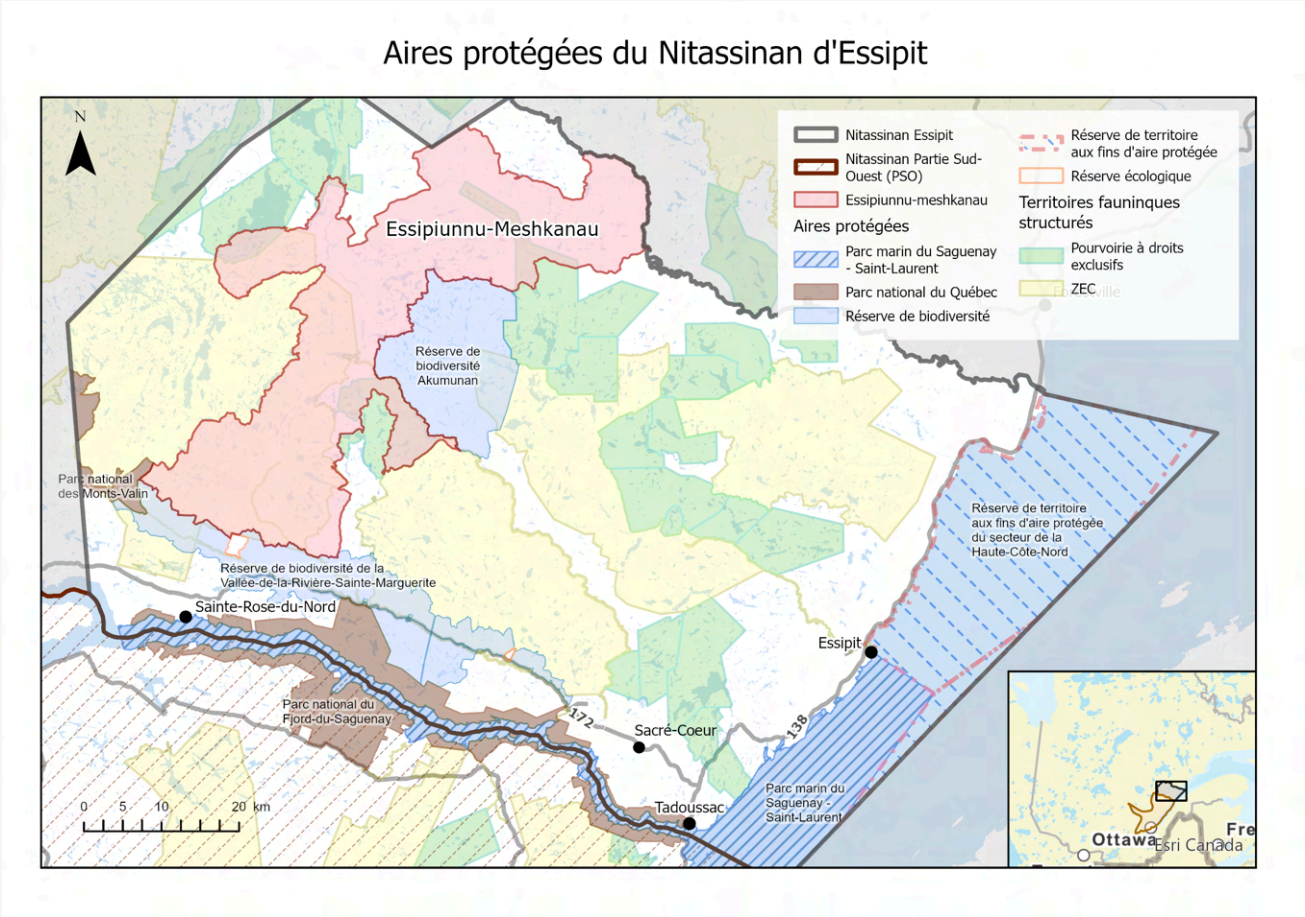

© Pierre-Luc Laganière, SNAP Québec

© SNAP Québec

Pour plus d'informations:
Rosalie Champagne-Côté
Conseillère aux aires protégées autochtones
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
rosalie.champagne-cote@essipit.com
418 233-2509 | 424